

OFFRE À DESTINATION DES EMPLOYEURS
ET DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

IMD01 – Offre spécifique sur mesure pour les travailleurs indépendants



Coût

Offre spécifique travailleurs indépendants sur devis



Durée

Variable



Lieu

En distanciel ou présentiel



Délai d'intervention

Variable en fonction des situations

Contexte

Les travailleurs indépendants, tout comme les autres acteurs du monde professionnel, peuvent être confrontés à des enjeux et des problématiques de santé au travail. Depuis la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail, les services de prévention et de santé au travail peuvent accompagner les travailleurs indépendants sur les trois piliers que sont la surveillance de l'état de santé, la prévention des risques professionnels et la prévention de la désinsertion professionnelle.

Objectifs

- **Identifier** les difficultés potentielles qu'un travailleur indépendant peut rencontrer
- **Offrir** un accompagnement au travailleur indépendant adapté à ses besoins

Nos partenaires

L'AMETRA06 collabore sur ce sujet avec de nombreux partenaires associatifs et institutionnels engagés dans le maintien en entreprenariat sur le territoire des Alpes-Maritimes.



Exemples d'accompagnements possibles

- **Conseils médicaux** en lien avec leur travail et leur état de santé (maladies chroniques ou invalidantes, handicaps, burnout...)
- **Analyse** de l'activité et conseils en prévention (travail sur écran, ergonomie, ...)
- **Entretien individuel** avec nos psychologues
- **Formation et coaching personnalisés** (addictions, sédentarité, équilibre vie privée et vie professionnelle, performance...)

Contactez la cellule : 04 92 00 23 80
Demande en ligne : m4e@ametra06.org